

Un demi-siècle de désamour pour le mariage en Bourgogne-Franche-Comté

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 234 • Juin 2026

En 2024, près de 10 000 mariages ont été célébrés en Bourgogne-Franche-Comté. Leur nombre a diminué de moitié en 50 ans, et l'âge moyen des mariés a augmenté de 15 ans. Dans la région, les mariés ont en moyenne 39 ans, c'est plus qu'ailleurs en France. En milieu rural en particulier, les mariés sont plus âgés et ont eu plus souvent des enfants en commun auparavant. Dans la région un quart des couples sont pacsés avant le mariage, et les remariages représentent désormais une part non négligeable des nouvelles unions.

Deux fois moins de mariages célébrés en 50 ans

En Bourgogne-Franche-Comté, 9 700 mariages ont été célébrés en 2024, et 9 600 en 2025, selon les premières estimations. Leur nombre a diminué de moitié en 50 ans. Depuis le début des années 2000, la baisse du nombre d'unions est plus accentuée en Bourgogne-Franche-Comté qu'ailleurs. Le **taux de nuptialité** est ainsi passé de 7,6 à 3,5 mariages pour 1 000 habitants entre 1975 et 2024 dans la région ► **figure 1**.

L'érosion globale constatée depuis 50 ans marque cependant une pause depuis la fin de la pandémie de Covid-19. À partir de 2022, le nombre de mariages est stable dans la région, et il augmente même au niveau national. Par ailleurs, les unions de couples de même sexe, possibles depuis 2013, sont plutôt stables et représentent 2,5 % des mariages de la région en 2024.

Le développement d'autres formes d'unions (union libre, **Pacs**) explique en grande partie la baisse des mariages. Par ailleurs en Bourgogne-Franche-Comté, la nuptialité est pénalisée par la baisse et le vieillissement de la population, plus accentués que dans d'autres régions.

► 1. Chiffres-clés des mariages en 1975, 1999 et 2024

Chiffres-clés	Bourgogne-Franche-Comté			France entière		
	1975	1999	2024	1975	1999	2024
Nombre de mariages	19 969	13 754	9 702	393 914	293 544	248 353
Taux de nuptialité (en ‰)	7,6	5,0	3,5	7,3	4,9	3,6
Âge moyen au mariage	24,0	31,1	38,9	24,6	31,5	38,4
- dont femmes	22,8	29,8	37,6	23,5	30,2	36,7
- dont hommes	25,2	32,4	40,2	25,8	32,8	39,6
Mariés de moins de 25 ans (%)	68,0	15,2	7,9	65,1	14,0	7,3
Mariés de 65 ans ou plus (%)	0,5	0,7	3,8	0,7	0,8	3,5

Champ : Mariages célébrés en Bourgogne-Franche-Comté et en France.
Source : Insee, État civil, Recensement de la population.

Mariage plus vieux, épouse toujours plus jeune

En 2024 en Bourgogne-Franche-Comté, l'âge moyen des mariés est de 37,6 ans pour les femmes et 40,2 ans pour les hommes. En augmentation de près de 15 ans par rapport à 1975, les mariés bourguignons-francs-comtois se marient plus tard qu'au niveau national. Cela étant, les femmes se marient toujours en moyenne deux ans plus jeunes que les hommes. Le marié est plus âgé dans 64 % des cas, soit sept points de moins qu'en 1975.

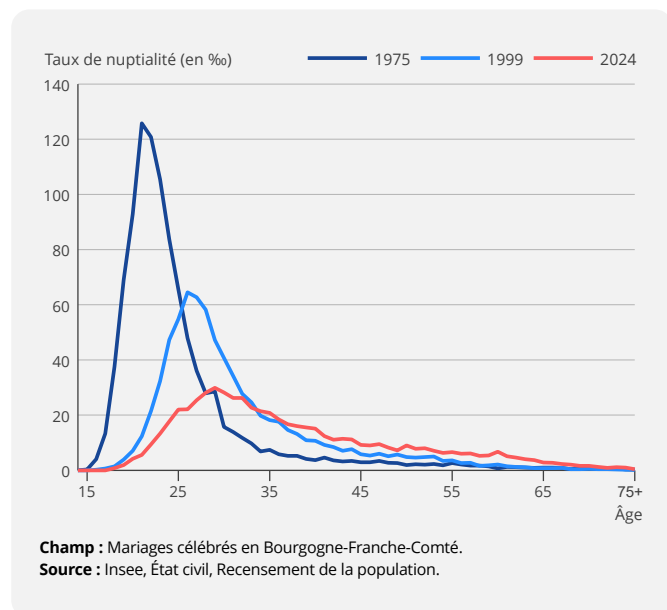
Depuis les années 1970, les habitudes de mariage ont connu des changements ► **encadré**. Le double recul du mariage, en âge et en nombre, a été globalement régulier au cours de ces 50 dernières années. En 1975, c'était entre 20 et 24 ans qu'on se mariait le plus : 105 mariages étaient célébrés pour 1 000 habitants de cette tranche d'âge ► **figure 2**. À cette époque, du fait du baby-boom, la moitié de la population avait moins de 30 ans. Cette génération nombreuse s'est beaucoup mariée, et jeune. Aujourd'hui, c'est entre 25 et 34 ans qu'on se marie le plus, avec seulement 25 mariages pour 1 000 habitants de cette classe d'âge. L'allongement de la durée des études et l'entrée plus tardive dans la vie active expliquent pour partie ce décalage des mariages vers des âges plus avancés.

Encadré - L'été, saison plébiscitée pour les mariages

Les mariages, souvent moment festif avec la famille et les amis, se concentrent de plus en plus de mai à septembre. En Bourgogne-Franche-Comté, 70 % ont eu lieu à cette période en 2024. Les mois de juin et juillet sont les plus prisés avec respectivement 17 % et 14 % des cérémonies.

Ce souhait de retrouvailles familiales explique en partie que 9 % des mariés de Bourgogne-Franche-Comté ne résident pas dans la région. Se marier le samedi est, par ailleurs, une habitude qui souffre peu d'exceptions : 86 % des unions sont célébrées le samedi dans la région, soit six points de plus qu'au niveau national.

► 2. Évolution du taux de nuptialité par âge



Des mariés plus âgés en milieu rural, pour des couples souvent déjà parents

Le lieu de domicile des mariés reflète la répartition, à majorité rurale, de la Bourgogne-Franche-Comté. En 2024, 52 % des mariés vivent dans une commune rurale. Ces mariés sont plus âgés que la moyenne (40,8 ans contre 38,9 ans). Cet âge moyen augmente avec la dispersion de l'habitat.

En milieu rural, 33 % des mariés sont pacsés avant leur union, contre 17 % des nouveaux mariés urbains. Ils ont aussi plus souvent des enfants en commun : 44 % contre 26 % pour les citadins.

Moins pacsés et peu souvent avec enfant, les mariés des communes urbaines sont plus jeunes, en moyenne 36,9 ans. Ils sont encore plus jeunes dans les grands centres urbains.

► Définitions

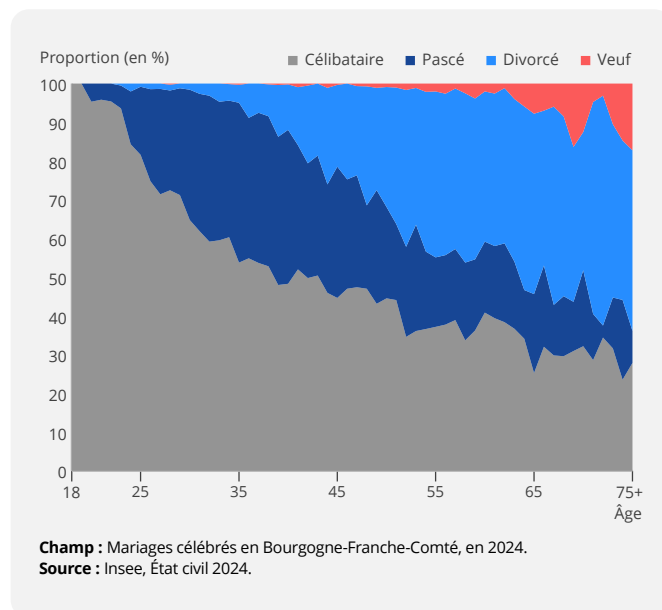
Le **taux de nuptialité** est le rapport entre le nombre de mariages de l'année et la population totale moyenne de l'année.

Le **Pacs** (Pacte civil de solidarité) est un contrat pouvant unir deux personnes majeures, et ce dans le but d'organiser une vie commune.

► Pour en savoir plus

- **El Atifi S.**, « [En 2024, 3 % des mariages ont été conclus entre personnes de même sexe](#) », Insee Focus n° 381, avril 2026.
- **Maillochon F.**, « [Quelles évolutions depuis cinquante ans ?](#) » Le mariage dans la société française contemporaine, Ined Éditions, 2025
- **Ville H., Chassard M.**, « [Près de 20 ans après sa mise en place, le Pacs unit 7 % des couples en Bourgogne-Franche-Comté](#) », Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 51, janvier 2018.

► 3. Situation conjugale précédant le mariage par âge



Un quart des mariés transforment le Pacs en mariage

Après son instauration en 1999, le Pacs a gagné en popularité jusqu'en 2010, puis s'est stabilisé. Dans la région, un quart des couples étaient pacsés avant leur mariage en 2024. Cette part dépasse un tiers entre 30 et 45 ans, et atteint même 41 % pour les mariés âgés de 35 ans ► [figure 3](#).

Cependant, il n'est pas devenu un préliminaire au mariage. En 2024, 57 % des mariés de Bourgogne-Franche-Comté étaient célibataires avant leur mariage, c'est 7,5 points de moins qu'au niveau national.

Enfin, en un demi-siècle, la part des mariés de 65 ans ou plus est passée de 0,5 % à 3,8 % dans la région. Les remariages plus fréquents expliquent en partie cette évolution. En 2024, 15 % des mariés de Bourgogne-Franche-Comté convolent de nouveau. Parmi eux, une majorité sont divorcés. Cela est particulièrement le cas pour les plus de 40 ans. Dans la région comme au niveau national, 1 % des mariés étaient veufs ou veuves avant leur nouvelle union. ●

Valentine Staal, Guillaume Volmers (Insee)

Retrouver davantage de données associées à cette publication sur [insee.fr](#).

► Sources

Les **statistiques de l'état civil** portant sur les mariages proviennent de l'exploitation des bulletins d'état civil transmis par les mairies. L'Insee assure un codage et des contrôles d'exhaustivité et de cohérence des données. Les données présentées ici sont issues des fichiers Mariages définitifs de 2024, 1999 et 1975. Dans cette étude, les mariages sont comptabilisés au lieu de leur célébration.

Les données relatives aux **pacts civils de solidarité** (Pacs) proviennent du ministère de la Justice (1999-2017), mais également du Conseil supérieur du notariat (depuis 2011) et des mairies (depuis 2017).